



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 16/09/2024

Reçu en préfecture le 16/09/2024

Publié le

ID : 057-245700695-20240912-B20240716_04_M3-CC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le seize juillet à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le huit juillet sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA (arrivée au point 7), MM. Guy KREMER, David ROBINET,

Absent avec procuration : Denis BAUR à Michel HERGAT

Etait excusé : Benoit STEINMETZ

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8 (puis 9 à partir du point 7)
Nombre de votants : 9 (puis 10 à partir du point 7)

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Thomas HERBER, Responsable des Pôles techniques, Philippe LHOTTE, Directeur du Département Ressources et Services à la population, Julien PILLET, Directeur du Département Environnement et Cycle de l'Eau, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Katia PEPPOLONI, Chargée de mission, Manon TURPIN, service communication



4. Objet : Etudes multi-thématiques pour la transition énergétique des bâtiments et des sites de la CCCE - Attribution des marchés

Vu les articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2162-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique,

La Communauté de Communes a lancé une procédure d'appel d'offres ouvert portant sur des études multi-thématiques pour la transition énergétique de ses bâtiments et de ses sites.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 28 mars 2024 au Journal d'Annonces Légales La Semaine, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE). La date limite de remise des offres a été fixée au 30 avril 2024 à 12 h 00.

Le marché se présente sous la forme suivante :

- lot n° 1 : Etude énergétique des bâtiments intercommunaux
- lot n° 2 : Etude de potentiel d'énergie renouvelable sur les sites intercommunaux
- lot n° 3 : Etude de faisabilité de récupération d'eau de pluie des bâtiments intercommunaux

Chacun des lots fait l'objet d'un marché, dont l'exécution des prestations débutera à compter de la notification du contrat.

Le rapport d'analyse des candidatures et des offres, a été présenté à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) le 3 juillet 2024.

Les marchés ont été attribués lors de la CAO du 3 juillet 2024.

Au regard des critères de jugement des candidatures et des offres, ont été attribués les marchés ci-après aux entreprises dont les offres ont été jugées économiquement les plus avantageuses :

- lot n° 1 - Etude énergétique des bâtiments intercommunaux : SAS UN POINT 5 à 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX et ce pour un montant de 48 747,00 € H.T.,
- lot n° 2 - Etude de potentiel d'énergie renouvelable sur les sites intercommunaux : SERMET à 94000 CRETEIL et ce pour un montant de 73 250,00 € H.T.,
- lot n° 3 - Etude de faisabilité de récupération d'eau de pluie des bâtiments intercommunaux : BBM INGENIERIE & CONSEIL à 67200 STRASBOURG et ce pour un montant de 44 850,00 € H.T..

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 3 juillet 2024,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'accepter la passation des marchés d'études multi-thématiques pour la transition énergétique des bâtiments et des sites de la CCCE avec les entreprises suivantes :
 - lot n° 1 avec SAS UN POINT 5 à 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX,
 - lot n° 2 avec SERMET à 94000 CRETEIL,
 - lot n° 3 avec BBM INGENIERIE & CONSEIL à 67200 STRASBOURG,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 9
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 17 juillet 2024

Le Président,

Michel PAQUET